

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

28 mars 2023

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 31.

Présences des députés

Présents : Député de Deh Cho, député de Frame Lake, députée de Great Slave, député de Hay River Nord, député de Hay River Sud, députée d'Inuvik Boot Lake, députée d'Inuvik Twin Lakes, députée de Kam Lake, députée de Monfwi, député de Nahendeh, député de Nunakput, députée de Range Lake, députée de Sahtú, députée de Thebacha, député de Tu Nedhé-Wiilideh, députée de Yellowknife Centre, député de Yellowknife Nord, députée de Yellowknife Sud.

Absents : Aucun

Déclarations de ministres

- 341-19(2) La ministre de l'Infrastructure fait une déclaration concernant les essais par temps froid.
- 342-19(2) La ministre des Finances fait une déclaration concernant la satisfaction et l'engagement des employés.
- 343-19(2) La ministre responsable d'Habitation Territoires du Nord-Ouest fait une déclaration concernant la fin de la Stratégie de renouvellement.

Déclarations de députés

- 1479-19(2) La députée de Thebacha fait une déclaration concernant la participation des Autochtones au projet d'agrandissement de la centrale hydroélectrique Taltson.

- 1480-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration concernant les possibilités d'aide en cas de sinistre, y compris l'acquisition de biens par le gouvernement.
- 1481-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration concernant le besoin de planification coordonnée pour les projets d'infrastructure dans les collectivités.
- 1482-19(2) Le député de Nunakput fait une déclaration concernant la tarification du carbone.
- 1483-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant l'étude régionale de la route toutes saisons Lockhart.
- 1484-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant la tarification du carbone.
- 1485-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration concernant la baisse de la population aux Territoires du Nord-Ouest.
- 1486-19(2) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration concernant les carnivals du printemps dans la circonscription de Tu Nedhé-Wiilideh.
- 1487-19(2) La députée de Monfwi fait une déclaration concernant la vente de logements sociaux aux ménages qui les occupent.
- 1488-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant l'accès universel et gratuit à la contraception.
- 1489-19(2) Le député de Nahendeh fait une déclaration concernant le nouveau bureau de poste à Nahanni Butte.

Rapports de comités permanents et spéciaux

- 51-19(2) Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur la représentation autochtone au sein de la fonction publique des Territoires du Nord-Ouest

Le député de Yellowknife Nord, appuyé par la députée de Thebacha, propose que le rapport de comité 51-19(2), Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur la représentation autochtone au sein de la fonction publique des Territoires du Nord-Ouest, soit reçu par l'Assemblée et renvoyé au Comité plénier pour examen.

La motion est ADOPTÉE.

Dépôt de documents

- 898-19(2) Budget d'immobilisations modifié pour 2022-2023 de la Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre responsable de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest.
- 899-19(2) Budget d'immobilisations modifié pour 2022-2023 de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre responsable de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest.
- 900-19(2) Plan directeur 2023-2024 de la Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest et de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre responsable de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest.
- 901-19(2) Article de CBC paru le 28 mars 2023, « Nunavut flips stance on caribou protection again, now supports development ban on calving grounds ». Document déposé par le député de Frame Lake.
- 902-19(2) Réponse du gouvernement du Nunavut du 24 février 2023 aux observations écrites définitives sur le plan d'aménagement du Nunavut. Document déposé par le député de Frame Lake.
- 903-19(2) Lignes directrices sur les Accords d'aide financière en cas de catastrophe, Sécurité publique Canada. Document déposé par le député de Hay River Sud.
- 904-19(2) Lignes directrices sur les Accords d'aide financière en cas de catastrophe, Sécurité publique Canada – Bulletin d'interprétation 8 de juillet 2017 – Solutions innovatrices en matière de rétablissement. Document déposé par le député de Hay River Sud.

Avis de motion

- 78-19(2) Ajournement prolongé de la Chambre au 25 mai 2023.
Avis donné par le député de Hay River Sud.
- 79-19(2) Remerciements à M. Tim Mercer, greffier, pour son dévouement et son service exemplaire.

Avis donné par la députée de Thebacha.

Motion

77-19(2) Examen des politiques et procédures sur la location des terres territoriales

La députée d'Inuvik Twin Lakes, avec l'appui du député de Yellowknife Nord, propose :

QUE la présente Assemblée législative exhorte le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à annuler et à cesser immédiatement la collecte des paiements et des frais associés aux baux de location – qu'ils soient en cours ou nouveaux – pour l'ensemble des titulaires autochtones de baux de villégiature;

QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest effectue un examen des baux de villégiature et des baux récréatifs afin de s'assurer que la collecte des taxes et des frais ne porte aucune atteinte aux droits autochtones;

QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest mette au point des politiques d'aménagement des terres qui soient représentatives des ententes conclues et des négociations en cours sur les terres, les ressources et l'autonomie gouvernementale;

ET QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fournisse une réponse à la présente motion dans les 120 jours.

La députée d'Inuvik Twin Lakes demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Deh Cho, Frame Lake, Great Slave, Hay River Sud, Inuvik Twin Lakes, Kam Lake, Monfwi, Nunakput, Thebacha, Tu Nedhé-Wiilideh, Yellowknife Nord (11)

Contre : Aucun (0)

Abstention : Hay River Nord, Inuvik Boot Lake, Nahendeh, Range Lake, Sahtú, Yellowknife Centre, Yellowknife Sud (7)

La motion est ADOPTÉE.

Première lecture de projets de loi

Projet de loi 77 *Loi sur la profession infirmière*

La ministre de la Santé et des Services sociaux présente le projet de loi 77, *Loi sur la profession infirmière*.

Conformément à la règle 8.2(3), le projet de loi 77 est réputé lu une première fois et prêt pour une deuxième lecture.

Projet de loi 78 *Loi sur la réduction des déchets et la récupération des ressources*

Le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles présente le projet de loi 78, *Loi sur la réduction des déchets et la récupération des ressources*.

Conformément à la règle 8.2(3), le projet de loi 78 est réputé lu une première fois et prêt pour une deuxième lecture.

Projet de loi 79 *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*

Le ministre de la Justice présente le projet de loi 79, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*.

Conformément à la règle 8.2(3), le projet de loi 79 est réputé lu une première fois et prêt pour une deuxième lecture.

Projet de loi 86 *Loi n° 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*

La ministre des Finances présente le projet de loi 86, *Loi n° 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*.

Conformément à la règle 8.2(3), le projet de loi 86 est réputé lu une première fois et prêt pour une deuxième lecture.

Projet de loi 87 *Loi n° 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*

La ministre des Finances présente le projet de loi 87, *Loi n° 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*.

Conformément à la règle 8.2(3), le projet de loi 87 est réputé lu une première fois et prêt pour une deuxième lecture.

Projet de loi 88 *Loi n° 1 de 2023-2024 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*

Le ministre de la Justice présente le projet de loi 88, *Loi n° 1 de 2023-2024 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*.

Conformément à la règle 8.2(3), le projet de loi 88 est réputé lu une première fois et prêt pour une deuxième lecture.

Deuxième lecture de projets de loi

Projet de loi 86 *Loi n° 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par le député de Nahendeh, propose d'entreprendre la deuxième lecture du projet de loi 86, *Loi n° 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*.

La motion est ADOPTÉE.

Projet de loi 87 *Loi n° 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par la députée de Yellowknife Centre, propose que le projet de loi 87, *Loi n° 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*, soit lu une deuxième fois.

La motion est ADOPTÉE.

Projet de loi 88 *Loi n° 1 de 2023-2024 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par la députée d'Inuvik Boot Lake, propose que le projet de loi 88, *Loi n° 1 de 2023-2024 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*, soit lu une deuxième fois.

La motion est ADOPTÉE.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

La présidente (députée d'Inuvik Twin Lakes) signale que le Comité plénier a fait l'examen du document déposé 813-19(2) : Budget principal des dépenses pour 2023-2024; du rapport du Comité 42-19(2) : Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur le projet de loi 66, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation et l'impôt fonciers*; du rapport du Comité 48-19(2) : Rapport du Comité permanent des affaires sociales sur le projet de loi 68, *Loi modifiant la Loi sur les garderies*; du projet de loi 60, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur les produits pétroliers et la taxe sur le carbone*; du projet de loi 66, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation et l'impôt fonciers*; du projet de loi 67, *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies*; du projet de loi 73, *Loi n° 4 modifiant la*

loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif, du projet de loi 76, Loi modifiant la Loi sur les commissions de délimitation des circonscriptions électorales; et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption de 14 motions, la fin de l'examen des rapports du comité 42-19(2) et 48-19(2), la présentation des projets de loi 60, 66, 67, 73 et 76 en troisième lecture, la fin de l'examen du document déposé 813-19(2), l'approbation par la Chambre de ce budget, ainsi que la présentation, dans les plus brefs délais, d'un projet de loi portant sur l'affectation de crédits découlant de ce budget.

Motion du Comité plénier 394-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE soit conclu l'examen du document déposé 813-19(2), Budget des immobilisations 2023-2024, et que le document déposé 813-19(2) soit recommandé pour examen par l'Assemblée législative par l'entremise d'un projet de loi portant sur l'affectation de crédits.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 395-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest :

1. De former un groupe consultatif incluant des représentants de toutes les parties;
2. D'examiner les objectifs et la vision en matière d'inclusion des exploitants de services de garde de jeunes enfants dans le cadre de la Stratégie 2030 sur l'éducation et la garde des jeunes enfants;
3. De déterminer et de communiquer la vision et la mission du secteur des services agréés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, y compris les principes et la place des accords fédéraux en la matière, ainsi que la mise en place d'un examen quinquennal visant à vérifier les progrès réalisés par les Territoires du Nord-Ouest afin d'atteindre ladite vision;
4. D'effectuer un examen indépendant du déploiement de l'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants;
5. D'effectuer un examen indépendant de la *Loi sur les garderies*;
6. De trouver une solution à la crise de confiance qui sévit, en réconciliant les Territoires du Nord-Ouest avec le secteur des

services agréés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et en commençant par prendre les mesures suivantes :

- Améliorer la communication en portant davantage attention aux besoins des clients et en établissant des normes en matière de service à la clientèle;
- S'engager à expliquer les processus au public avant de les mettre en œuvre, fournir de la documentation en langage clair et établir des canaux de communication pour les exploitants afin qu'ils puissent consulter des spécialistes de l'apprentissage des jeunes enfants et obtenir de l'information sur le sujet.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 396-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation d'améliorer et de clarifier le processus que doit suivre une personne pour déposer une plainte quant au service livré par une organisation au public, au moyen des mesures suivantes :

- (1) Fournir de la documentation d'orientation à destination des parents et du personnel sur le processus de dépôt de plaintes;
- (2) Mettre au point une politique régissant le processus de dépôt de plaintes.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 397-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest :

- De fournir une formation sur la conduite d'enquêtes à l'ensemble du personnel intervenant lors des processus de dépôt de plaintes et d'appel;
- De rendre cette formation obligatoire pour l'ensemble du personnel concerné;

- De développer les compétences en s'assurant que les enquêtes sont menées correctement et de façon non vexatoire.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 398-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de veiller à ce que les décisions administratives soient raisonnables, en tenant compte des conséquences et des processus suivis pour y parvenir.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 399-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'examiner le processus d'appel prévu par la *Loi sur les garderies* :

A) Avec, à court terme, les objectifs suivants :

1. Déterminer les améliorations nécessaires et les apporter, afin de veiller à ce que la Loi établisse clairement la façon dont il est possible de faire appel et la façon dont les appels peuvent être pris en compte;
2. Clarifier la distinction opérée dans la Loi entre les processus de dépôt de plaintes et d'appel;
3. Recommander un processus de prise de décisions qui soit juste, cohérent et en accord avec la Loi.

B) Et, à long terme, avec les objectifs suivants :

1. Examiner au complet la partie consacrée aux appels;
2. Inclure une comparaison avec les pratiques en vigueur dans d'autres provinces et territoires;
3. Mettre à jour la partie consacrée aux appels.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 400-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'inclure, dans sa vision d'un système pérenne de garde des jeunes enfants, de l'information sur les points suivants :

- Comment soutenir le secteur des services agréés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans sa transition;
- Comment s'adapter aux réalités des Territoires du Nord-Ouest sans léser quelque partie que ce soit du secteur;
- Quels aspects prendre en compte pour l'agrément et le soutien des services de garde en milieu familial que comprend le secteur.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 221-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest :

- De reconnaître que les mesures qui ont commencé à être prises en vertu de l'accord fédéral ont entraîné des changements systémiques au sein du secteur des services agréés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants des Territoires du Nord-Ouest et qu'elles nécessitent une intervention immédiate du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest afin de réduire l'instabilité qui pourrait s'ensuivre;
- De déterminer les déficits en ce qui concerne le financement des objectifs axés sur les besoins des Territoires du Nord-Ouest et établis en dehors de l'accord fédéral, notamment :
 - Le budget alloué au financement des immobilisations et du fonctionnement;
 - Des prêts incitatifs pour la construction de nouveaux bâtiments ou des rénovations;
 - Des campagnes promotionnelles visant à attirer de potentiels éducateurs;
 - Des primes pour l'obtention d'un certificat de garde des jeunes enfants;
 - Des stratégies visant à soutenir la formation continue des professionnels de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants afin de leur permettre de suivre des formations sans que cela interfère avec leur emploi du temps professionnel.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 402-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de considérer l'obligation de consulter, dans le cadre des règlements, comme une occasion de faire preuve d'innovation, d'inclusivité, de souplesse et de réconciliation et de se montrer ouvert à recevoir une rétroaction détaillée.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 403-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité enjointe au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de faire preuve d'innovation et de trouver des solutions pour accroître le nombre de places en garderie gratuites ou à faible coût, notamment au moyen des mesures suivantes :

- Changer le ratio éducateur-enfants de moins de deux ans, en revoquant la catégorie d'âge des nourrissons pour la limiter à moins de 18 mois; des places seraient ainsi créées pour les enfants de 18 mois et plus;
- Négocier avec Habitation Territoires du Nord-Ouest afin de permettre à des exploitants de services de garde agréés d'exercer depuis des logements sociaux;
- Créer des sous-groupes ou des sous-catégories d'agrément afin de permettre aux garderies ainsi qu'aux services de garde en milieu scolaire et en milieu familial d'offrir des espaces agréés;
- Créer des listes de suppléants ou octroyer des agréments pour les remplacements, de sorte que si un éducateur tombe malade, les six enfants sous sa garde n'aient pas à rester chez eux;
- Créer des listes supplémentaires ou octroyer des agréments afin d'autoriser les services de garde parascolaire, y compris en soirée, de sorte que les éducateurs puissent exercer pendant un nombre d'heures accru s'ils ont le temps.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 404-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse aux recommandations contenues dans le rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 405-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE l'appendice du projet de loi 60 soit abrogé et remplacé par ce qui suit :

ANNEXE

		Taux de la taxe sur le carbone							
N°	Type de carburant	Pour la période débutant le 1 ^{er} avril 2023 et se terminant le 31 mars 2024	Pour la période débutant le 1 ^{er} avril 2024 et se terminant le 31 mars 2025	Pour la période débutant le 1 ^{er} avril 2025 et se terminant le 31 mars 2026	Pour la période débutant le 1 ^{er} avril 2026 et se terminant le 31 mars 2027	Pour la période débutant le 1 ^{er} avril 2027 et se terminant le 31 mars 2028	Pour la période débutant le 1 ^{er} avril 2028 et se terminant le 31 mars 2029	Pour la période débutant le 1 ^{er} avril 2029 et se terminant le 31 mars 2030	Pour la période débutant le 1 ^{er} avril 2030 et continuant
1	Essence d'aviation	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté
2	Carburant pour turbomoteur	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté
3	Butane	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L
4	Diesel	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L
5	Essence	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L
6	Naphthe	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L
7	Gaz naturel	0 \$/m ³	0 \$/m ³	0 \$/m ³	0 \$/m ³	0 \$/m ³	0 \$/m ³	0 \$/m ³	0 \$/m ³
8	Propane	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L	0 \$/L

Le député de Frame Lake demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Frame Lake (1)

Contre : Hay River Sud, Kam Lake, Yellowknife Nord, Monfwi, Nahendeh, Yellowknife Sud, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Yellowknife Centre, Hay River Nord (11)

Abstention : Deh Cho, Thebacha, Tu Nedhé-Willideh, Great Slave (4)

La motion est REJETÉE.

Motion du Comité plénier 406-19(2)

Le député de Hay River Sud propose :

QUE l'article 2 du projet de loi 73 soit modifié en ajoutant ce qui suit au paragraphe proposé 21(1) :

(1.1) Nonobstant le paragraphe (1), les montants qui figurent aux parties 1, 2 et 3 de l'annexe C ne seront pas rajustés au 1^{er} avril 2023.

Le député de Hay River Sud demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Hay River Sud, Yellowknife Nord, Monfwi, Hay River Nord (4)

Contre : Deh Cho, Thebacha, Kam Lake, Frame Lake, Great Slave, Nahendeh, Yellowknife Sud, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Yellowknife Centre (11)

Abstention : Tu Nedhé-Wiilideh (1)

La motion est REJETÉE.

Motion du Comité plénier 407-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE l'article 3 du projet de loi 73 soit modifié pour remplacer « au moment de sa sanction » par « le 4 septembre 2023 ».

Le député de Frame Lake demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Deh Cho, Frame Lake, Great Slave (3)

Contre : Hay River Sud, Thebacha, Kam Lake, Yellowknife Nord, Nahendeh, Yellowknife Sud, Yellowknife Centre, Hay River Nord (8)

Abstention : Tu Nedhé-Wiilideh, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake (4)

La motion est REJETÉE.

La députée d'Inuvik Twin Lakes, appuyée par la députée de Yellowknife Sud, présente une motion d'adoption du rapport du Comité plénier.

La motion est ADOPTÉE.

Troisième lecture de projets de loi

Projet de loi 61 *Loi modifiant la Loi sur le protecteur du citoyen*

Le député de Yellowknife Nord, appuyé par la députée de Great Slave, propose d'entreprendre la troisième lecture du projet de loi 61, *Loi modifiant la Loi sur le protecteur du citoyen*.

Le député de Yellowknife Nord demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Inuvik Twin Lakes, Deh Cho, Hay River Sud, Thebacha, Kam Lake, Frame Lake, Nunakput, Yellowknife Nord, Tu Nedhé-Wiilideh, Monfwi, Great Slave (11)

Contre : Aucun (0)

Abstention : Nahendeh, Yellowknife Sud, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Yellowknife Centre, Hay River Nord (7)

La motion est ADOPTÉE.

Projet de loi 63 *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles*

Le député de Hay River Nord, appuyé par la députée d'Inuvik Boot Lake, propose d'entreprendre la troisième lecture du projet de loi 63, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles*.

Le député de Hay River Nord demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Inuvik Twin Lakes, Deh Cho, Hay River Sud, Thebacha, Kam Lake, Frame Lake, Nunakput, Yellowknife Nord, Tu Nedhé-Wiilideh, Monfwi, Great Slave, Nahendeh, Yellowknife Sud, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Yellowknife Centre, Hay River Nord (18)

Contre : Aucun (0)

Abstention : Aucun (0)

Projet de loi 86 *Loi n° 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par le député de Nahendeh, propose d'entreprendre la troisième lecture du projet de loi 86, *Loi n° 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*.

La députée de Yellowknife Sud demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Inuvik Twin Lakes, Deh Cho, Hay River Sud, Thebacha, Kam Lake, Frame Lake, Nunakput, Yellowknife Nord, Tu Nedhé-Wiilideh, Monfwi, Great Slave, Nahendeh, Yellowknife Sud, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Yellowknife Centre, Hay River Nord (18)

Contre : Frame Lake, Tu Nedhé-Wiilideh, Monfwi (3)

Abstention : Aucun (0)

La motion est ADOPTÉE.

Projet de loi 87 *Loi n° 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par la députée de Yellowknife Centre, propose d'entreprendre la troisième lecture du projet de loi 87, *Loi n° 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*.

La députée de Yellowknife Sud demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Inuvik Twin Lakes, Deh Cho, Hay River Sud, Thebacha, Kam Lake, Frame Lake, Nunakput, Yellowknife Nord, Tu Nedhé-Wiilideh, Monfwi, Great Slave, Nahendeh, Yellowknife Sud, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Yellowknife Centre, Hay River Nord (18)

Contre : Aucun (0)

Abstention : Aucun (0)

Projet de loi 88 *Loi n° 1 de 2023-2024 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par la députée d'Inuvik Boot Lake, propose d'entreprendre la troisième lecture du projet de loi 88, *Loi n° 1 de 2023-2024 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*.

La députée de Yellowknife Sud demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Inuvik Twin Lakes, Deh Cho, Hay River Sud, Thebacha, Kam Lake, Frame Lake, Nunakput, Yellowknife Nord, Tu Nedhé-Wiilideh, Monfwi, Great Slave, Nahendeh, Yellowknife Sud, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Yellowknife Centre, Hay River Nord (18)

Contre : Aucun (0)

Abstention : Aucun (0)

Le président lève la séance à 22 h.



Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative